



Entre nous, c'est humain

A l'attention
des administrés de la commune

La Mutuelle partenaire de votre commune

Madame, Monsieur,

Votre commune, soucieuse de venir en aide à ses habitants, a mis en place une «Mutuelle des Territoires» en partenariat avec Mutualia Alliance Santé, complémentaire santé et prévoyance.

Retraités, indépendants, agents et inactifs, Mutualia et votre commune portent un projet social et solidaire et vous proposent une couverture santé répondant à vos besoins, à des tarifs privilégiés et sans condition.

La mise en place de cette Mutuelle des Territoires vous permet :

- ✓ de ne plus renoncer aux soins,
- ✓ de cesser de payer trop cher votre mutuelle et d'optimiser votre pouvoir d'achat,
- ✓ de bénéficier de tarifs négociés, grâce à l'implication des élus locaux,
- ✓ de profiter d'une couverture santé optimale et globale, quelle que soit la formule choisie.

Retrouvez plus d'informations au dos de ce courrier et n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller de proximité au 05.46.90.07.07.

Votre conseiller Mutualia

www.mutualia.fr

Mutualia Alliance Santé, Expert de la Mutuelle des Territoires



MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ
La complémentaire santé
de votre commune

A qui s'adresse cette offre ?

Aux habitants de la ville quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Les avantages de cette offre

- ✓ **Des tarifs négociés**
- ✓ **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- ✓ **Des conseillers Mutualia de proximité**
- ✓ **Les +** : un réseau de partenaires opticiens
et une assistance 24h/24 et 7j/7

Pour toute information

N'hésitez pas à prendre contact avec
votre conseiller de proximité au 05.46.90.07.07.

Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 403 596 265.
Photos : DR. Ne pas jeter sur la voie publique

